



**REQUEST FOR A SUPPLY
ARRANGEMENT /
DEMANDE POUR UN
ARRANGEMENT EN MATIÈRE
D'APPROVISIONNEMENT**

**RETURN OFFERS TO /
RETOURNER LES OFFRES À:**

TransportationContracting@forces.gc.ca

attn: Caroline Laflamme-Lafleur

Offer To: National Defence Canada

We hereby offer to provide to Canada, as represented by the Minister of National Defence, in accordance with the terms and conditions set out herein or attached hereto, the goods and/or services detailed herein and on any attached sheets.

Offre à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de fournir au Canada, représenté par le ministre de la Défense nationale, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée.

Title / Titre: Advisory and Consulting Services in support of the Defence Supply Chain (DSC) / Services de conseil et de consultation à l'appui de la chaîne d'approvisionnement de la Défense (CAD)		Solicitation No / No de l'invitation: W6369-210242/A Amendment 01 / Modification 01
Date of Solicitation / Date de l'invitation: 19 February 2021 / 19 février 2021		
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à: TransportationContracting@forces.gc.ca attn: Caroline Laflamme-Lafleur		
Telephone No. / N° de téléphone: 613-297-6317	FAX No / No de fax: N/A	
Destination: See herein - Voir ci-inclus		

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés «rendu droits acquittés», tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente

Solicitation Closes / L'invitation prend fin: At / à : 14:00 Eastern Standard Time (EST) / 14:00 heure normal de l'est (HNE) On / le : 2 March 2021 / 2 mars 2021

Delivery required / Livraison exigée: See herein - Voir ci-inclus	Delivery offered / Livraison proposée:
Vendor Name and Address / Raison sociale et adresse du fournisseur:	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie):	
Name / Nom: _____	Title / Titre: _____
Signature: _____	Date: _____

La modification 01 à la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement W6369-210242/A est émise afin de :

1. Modifier le critère technique obligatoire CTO2.

1. La pièce jointe 1 de la partie 4 – Critères techniques obligatoires est modifiée comme suit:

Effacer:

CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES ET INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES ARRANGEMENTS		RÉFÉRENCE CROISÉE AVEC L'ARRANGEMENT
CTO2	<p>Le fournisseur doit avoir une expérience dans la fourniture de services de conseil propres à au moins quatre (4) des six (6) activités de gestion de la chaîne d'approvisionnement suivantes, qui sont basées sur la section 3.2 de l'annexe A, Énoncé des travaux :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Plan2. Approvisionnement3. Distribution4. Entreposage5. Soutien6. Dessaisissement <p>Le fournisseur doit fournir deux (2) références de projet. Chaque référence de projet doit porter sur au moins trois (3) des six (6) activités de gestion de la chaîne d'approvisionnement énumérées ci-haut. L'expérience dans au moins quatre (4) activités de gestion de la chaîne d'approvisionnement doit être démontrée dans l'ensemble des références de projet. Par exemple, le projet 1 pourrait démontrer de l'expérience dans 1., 2., et 4. et le projet 2 de l'expérience dans 1., 2., 4., et 5. Les projets cités en référence doivent satisfaire aux critères d'admissibilité suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">i. Le projet doit être destiné à une organisation qui exploite une chaîne d'approvisionnement complexe à plusieurs échelons dans un environnement national géographiquement disparate d'au moins cinq (5) provinces, états ou pays différents, qui comprend plusieurs centres de distribution, et qui intègre au moins deux (2) types de produits différents (par exemple, des denrées alimentaires, des pièces de rechange, des équipements, du carburant, etc.)ii. La valeur contractuelle du projet doit avoir dépassé 200 000 \$ CAN taxes comprises.iii. Le projet doit avoir obtenu des résultats mesurables, y compris, mais sans s'y limiter, des économies de coûts et des améliorations du rendement.iv. Le projet doit avoir été achevé dans les cinq (5) années précédant la date de clôture de la DAMA W6369-210242/A. Les projets en cours sont acceptables, si des résultats tangibles ont déjà été obtenus.v. Au moins l'un des projets doit avoir inclus l'utilisation de logiciels de simulation et de modélisation de la chaîne d'approvisionnement pour concevoir et mettre en œuvre des solutions. <p>Pour chaque projet, le fournisseur doit fournir les renseignements demandés dans le tableau CTO2 ci-dessous. Un maximum de deux (2) projets sera évalué. Si plus de deux (2) projets sont présentés, seuls les deux premiers, selon l'ordre de présentation, seront évalués.</p>	<p>À remplir par le fournisseur (référence à la section de l'arrangement).</p>

Insérer:

CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES ET INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES ARRANGEMENTS		RÉFÉRENCE CROISÉE AVEC L'ARRANGEMENT
CTO2	<p>Le fournisseur doit avoir une expérience dans la fourniture de services de conseil propres à au moins quatre (4) des six (6) activités de gestion de la chaîne d'approvisionnement suivantes, qui sont basées sur la section 3.2 de l'annexe A, Énoncé des travaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Plan 2. Approvisionnement 3. Distribution 4. Entreposage 5. Soutien 6. Dessaisissement <p>Le fournisseur doit fournir deux (2) références de projet. Chaque référence de projet doit porter sur au moins trois (3) des six (6) activités de gestion de la chaîne d'approvisionnement énumérées ci-haut. <u>Les définitions inclus à la section 3.2 de l'Énoncé des travaux seront utilisées comme référence pour les fins de l'évaluation. Bien que les définitions aient été créées dans le contexte de la chaîne d'approvisionnement de la Défense, les références de projet ne doivent pas obligatoirement être reliées à la défense. Les références de projet doivent démontrer une expérience suffisamment ample et profonde pour chacune des activités de gestion applicables. Il est de la responsabilité des fournisseurs de démontrer 1) dans quelle mesure l'expérience est pertinente à l'activité de gestion, et 2) que l'expérience acquise lors de l'exécution de la/des référence(s) de projet englobe de multiples facettes de l'activité de gestion.</u></p> <p>L'expérience dans au moins quatre (4) activités de gestion de la chaîne d'approvisionnement doit être démontrée dans l'ensemble des références de projet. Par exemple, le projet 1 pourrait démontrer de l'expérience dans 1., 2., et 4. et le projet 2 de l'expérience dans 1., 2., 4., et 5. Les projets cités en référence doivent satisfaire aux critères d'admissibilité suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> i. Le projet doit être destiné à une organisation qui exploite une chaîne d'approvisionnement complexe à plusieurs échelons dans un environnement national géographiquement disparate d'au moins cinq (5) provinces, états ou pays différents, qui comprend plusieurs centres de distribution, et qui intègre au moins deux (2) types de produits différents (par exemple, des denrées alimentaires, des pièces de rechange, des équipements, du carburant, etc.) ii. La valeur contractuelle du projet doit avoir dépassé 200 000 \$ CAN taxes comprises. iii. Le projet doit avoir obtenu des résultats mesurables, y compris, mais sans s'y limiter, des économies de coûts et des améliorations du rendement. iv. Le projet doit avoir été achevé dans les cinq (5) années précédant la date de clôture de la DAMA W6369-210242/A. Les projets en cours sont acceptables, si des résultats tangibles ont déjà été obtenus. v. Au moins l'un des projets doit avoir inclus l'utilisation de logiciels de simulation et de modélisation de la chaîne d'approvisionnement pour concevoir et mettre en œuvre des solutions. <p>Pour chaque projet, le fournisseur doit fournir les renseignements demandés dans le tableau CTO2 ci-dessous. Un maximum de deux (2) projets sera évalué. Si plus de deux (2) projets sont présentés, seuls les deux premiers, selon l'ordre de présentation, seront évalués.</p>	<p>À remplir par le fournisseur (référence à la section de l'arrangement).</p>

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.